

## La référence à l'expérience subjective

Pierre Vermersch

CNRS, GREX.

( paru dans la revue phénoménologique 1997 Alter n°5 )

Pour un psychologue convaincu de l'intérêt d'une prise en compte de l'expérience subjective sur le mode de la première personne, ce qui n'est certes pas le point de vue dominant en psychologie à l'heure actuelle, la rencontre avec la phénoménologie semble inéluctable. Très rapidement s'impose une distinction de principe entre phénoménologie transcendantale et toute forme de projet visant à développer une psychologie, qu'elle se réfère ou non à la phénoménologie. Cependant, au delà de cette évidence affirmée à la fois par Husserl et ses continuateurs, un trouble apparaît avec la répétition incessante de Husserl à rappeler cette distinction (comme si elle ne pouvait être simplement établie une fois pour toute) et à montrer qu'il suffirait d'un changement de signe de l'analyse pour changer de point de vue. De plus l'existence d'une voie " psychologique " de la réduction, le projet d'une psychologie phénoménologique ou psychologie pure introduisent de nouvelles tensions. Mon but dans cet article n'est pas de chercher à clarifier cette distinction, mais de m'intéresser à la pratique du niveau d'approche phénoménologique en me centrant sur la manière dont elle peut se référer à différentes sources pour accomplir ses analyses. Ce faisant je ne cherche pas à confondre les deux attitudes : phénoménologie transcendantale et psycho-phénoménologie, mais à interroger la méthodologie de prise en compte de ce qui leur sert de matière première, convaincu du fait que l'exploitation de cette *materia prima* va se développer suivant deux projets différents qu'il ne faudra pas confondre, puisque la psycho-phénoménologie est une sous-discipline de la psychologie et à ce titre une science à la fois empirique et tournée vers la dimension singulière de l'expérience subjective. Mais le dénominateur commun me semble bien être ce qui se donne en chair et en os, l'expérience subjective, comme nous le montre Husserl lui-même dans la manière dont il travaille les exemples de vécus. La philosophie phénoménologique ne comporte pas d'analyse de résultats au sens des sciences empiriques, elle déclare clairement privilégier l'analyse des essences, mais dans ce mouvement même d'analyse n'y a-t-il pas une référence incontournable à un vécu singulier, même si ce n'est ni cette singularité, ni son empiricité qui est visée au final. Peut-on extraire des essences sans référence à un vécu ? Peut-on faire du miel sans fleurs ?

Il me semble que chercher à répondre à cette question, c'est entrer dans une saisie réflexive de l'acte de se référer, de ce qu'il délimite, de ce dont il s'autorise, de ce qui l'étaye. Mon but est de me risquer à un échange méthodologique avec les philosophes, pour autant que nous soyons tous intéressés par l'étude de l'expérience subjective.

Deux voies semblent possibles pour accéder à l'expérience subjective : la première passe par la médiation des textes, mais il ne s'agit que d'une médiation, puisque ce qui est visé c'est bien ce à quoi ils se réfèrent ? La seconde, est celle de l'accès en première personne à sa propre expérience. Je vais envisager ces deux aspects successivement.

## La référence aux textes

La référence aux textes, renvoie à une multiplicité de types de textes qui n'impliquent pas la même pratique de lecture et de mode de s'y référer. Je propose comme distinction primaire celle du texte comme "objet" ou du texte comme "signe".

- Texte-objet.

Soit le texte est considéré pour lui même. Il est en ce sens **un objet** qui est soumis à une analyse littéraire, linguistique, grammaticale, lexicale, à un travail herméneutique. Ainsi un texte de Husserl sur le sommeil, peut être étudié pour ce que Husserl a vraiment voulu dire, sans que cela engage celui qui conduit cette étude sur des conclusions relatives à l'objet "sommeil". Il laisse à l'auteur la responsabilité de son discours sur l'objet "sommeil". L'objet de son activité est le texte en tant que texte. Si je prends comme point de repère le travail de description et d'analyse d'Husserl, tel qu'en témoigne des textes comme *Expérience et Jugement*, *Chose et espace*, ou tout simplement le travail de l'exemple de différenciation entre rétention et résonance, l'activité d'analyse du texte comme objet relève plus de l'histoire de la philosophie, de l'exégèse que de l'activité de phénoménologiser. Cependant ce type de lecture constitue aussi une étape d'une démarche de recherche qui vise un objet au delà du texte.

- Texte-signe.

Si ce que je vise c'est l'objet "sommeil" cette approche n'apparaîtra qu'un préalable (nécessaire pour éviter les malentendus et bénéficier de l'expérience accumulée par une première analyse, si j'accorde quelque crédit à l'auteur) et je souhaiterai passer à un autre point de vue qui traite ce texte pour ce à quoi il se réfère : l'objet "sommeil". En ce sens, ce texte n'est plus l'objet, mais le "**signe**" de ce qu'il vise. Dès lors, la question méthodologique qui surgit pour fonder mon activité de me référer, est de savoir *comment* ce qui fait signe se réfère à l'objet qui lui sert de référent ? Quelles sont les caractéristiques méthodologiques de l'opération qui a fait passer du référent, objet de ma recherche, au discours sur ce référent qui en déploie les propriétés, la structure, les essences, les lois ... Ce n'est plus seulement être sûr de comprendre ce que l'auteur veut dire, mais interroger la démarche qui légitime le fait qu'il le dise : sur quoi se fonde-t-il ? Comment établit-il ce qu'il dit ?

Mais peut-être, serait-il nécessaire auparavant de distinguer dans cette référence aux textes en tant que faisant "signe", différents types. Je propose de prendre en compte les différents buts et les différents procédés qui permettent de les viser pour distinguer des "textes-résultats" et des "textes-témoignages".

- Les textes-résultats.

Ils rapportent un ensemble de conclusions et tout ou partie des démarches qui permettent de les obtenir. Ils visent explicitement à aboutir à des formulations de résultats. Ils peuvent se situer à différents niveaux de condensation : niveau de base comme une monographie portant sur l'étude d'un problème particulier, niveau plus large visant à recenser toutes les données se rapportant à cette même question. Ce second niveau posera des problèmes supplémentaires pour établir le cheminement méthodologique qui a produit les conclusions : la plupart du temps les informations détaillées manqueront pour élaborer un point de vue critique et l'on ne pourra plus, à partir de ce seul document, établir la validité de ce qui est présenté comme résultat acquis.

La valeur des conclusions des "textes-résultats" repose sur le respect de la méthodologie qui a permis de les élaborer, c'est-à-dire sur *le respect de la méthodologie propre à chaque domaine disciplinaire*. S'il s'agit d'un texte mathématique, ce sera le respect des règles d'écriture formelles, le respect des règles de démonstrations etc. ..., s'il s'agit de biologie génétique, ce sera le respect des procédures de mesure (Latour 1989) et ainsi de suite. Lorsqu'il s'agit de psycho-phénoménologie, quel est le cheminement méthodologiquement correct qui permet d'aboutir à ces conclusions et sur lequel je peux exprimer mon accord ou mes réserves ? Cela suppose à chaque fois que la méthodologie ait été élaborée, sinon formalisée. Mais cela suppose aussi que j'aie les moyens d'en comprendre la cohérence pour savoir si je lui accorde ma confiance, ou bien cette confiance ne se fonde que sur des critères conventionnels, par exemple, je puis la croire vraie parce qu'elle est acceptée pour publication par la communauté disciplinaire (retour aux exemples de B. Latour). Dans le cas qui nous occupe, quelle est la méthodologie phénoménologique ? S'il s'agit de l'extraction d'une essence, il est clair que la détermination est logique : est essence ce sans quoi je ne peux penser l'objet (classiquement : l'étendue pour la couleur). Ce chaînon du raisonnement est facile à valider par confrontation aux conclusions de la reprise de l'analyse. Mais cela ne garantit pas le caractère complet de cette analyse, cela ne garantit pas qu'une essence ne recouvre pas une décomposition plus fine qui ferait apparaître de nouvelles distinctions rendant la première globalement avérée, mais peu pertinente. Dans les discussions sur le sommeil, sont apparues des distinctions issues des sciences naturelles sur "sommeil sans rêve", "sommeil paradoxal", "sommeil profond". Mais les études sur les comas font apparaître la notion de "réactif", qui désigne un coma où il y a quelques réponses efférentes qui sont conservées, et "non réactif" quand on n'a plus aucune réponse. A côté de ces comas, le sommeil "normal" paraît extraordinairement éveillé ! Dans les comas barbituriques il y a conscience du monde, le sujet entend, voit ce qui est dans son champ visuel, mais ne répond à rien. Chaque cas de "non-éveil" introduit des besoins de discrimination pour l'élaboration d'un modèle général rendant compte de ces états. S'il apparaît qu'une facette de la vie intentionnelle peut être perdue, alors que le reste est conservé intact, il devient incontournable de penser des distinctions qui permettent de concevoir l'autonomie de ces facettes. Dans la méthodologie des variations eidétiques, la question est de savoir quel est le domaine de variations qui est reconnu pertinent. Sans une détermination des critères qui en fixent les limites, sans une explicitation des bornes du champ exploré, il me semble que l'on escamote des déterminants de la validation d'une analyse, puisque imaginaire ou invoqué, cet espace de variation constitue le cadre de validation de l'extraction des essences. S'il y a une méthodologie pour mener ce genre d'analyse, ou si elle est à expliciter, il me semble que la clarification des domaines que l'on retient, la manière de s'y rapporter ou de les exclure est une question digne d'intérêt.

Les textes-résultats de recherches expérimentales, cliniques, psychiatriques peuvent être pris en compte et servir de balisage pour repérer différentes propriétés bien connues de l'objet étudié ( ex : si on se rapporte aux corrélations neurophysiologiques les périodes de rêve apparaissent à différents moments dans le sommeil -pas en permanence- et en priver le sujet, le réveiller quand il va se mettre à rêver le perturbe profondément), des typologies différenciant différentes classes de faits se rapportant à l'objet avec le dispositif permettant d'asseoir ces conclusions (rapprochement d'états engageant une "perte de conscience" coma, évanouissements, sommeils normaux, sous médicaments, anesthésies, états d'absorption hypnotiques, trances), énumération des variables étudiées, description des paramètres pouvant jouer un rôle. Ces classifications, ces modélisations des lois et des mécanismes ne sont pas à accepter telles quelles puisque c'est précisément l'intérêt du regard phénoménologique de remettre en cause leurs présupposés, et ce que contient d'implicite le langage descriptif utilisé.

Avoir une connaissance globale de ces faits par rapport à un objet de recherche que l'on souhaite aborder de manière phénoménologique ou psycho-phénoménologique me paraît être un garant contre une naïveté élémentaire qui pourrait conduire à se baser sur des distinctions de sens commun alors que sur ce terrain particulier, la science et la clinique ont donné des résultats qui échappent au sens commun (cf la critique du réalisme naïf de Bachelard). Cela ne signifie pas qu'il faut essayer de tout connaître, sous peine de s'interdire tout début de travail phénoménologique. Sartre dans sa recherche sur l'imaginaire a pris connaissance des travaux des psychologues de son époque pour les critiquer et les récuser sur la manière dont ils n'abordaient pas la conscience imagée. On peut formuler une critique symétrique : il y a, pour le scientifique comme pour le clinicien, un gros risque de naïveté dans la façon de définir leur objet, dans les horizons inexplicités qui risquent de les piéger dès le départ, dans la cécité avec laquelle ils simplifient leurs données ou les dénomment. La critique phénoménologique des fondements est salutaire, même si il y a peu de chance qu'elle le soit en tant que propédeutique d'une psychologie bien fondée comme semblait le concevoir Husserl, mais plutôt en tant que critique régulante conduite *a posteriori* sur les résultats de la psychologie. Cette critique des fondements, oblige le scientifique à sortir de l'attitude naturelle qui le conduit à croire que son monde est le monde, sans relativiser ce point de vue. Inversement, toute analyse phénoménologique qui ignorerait les avancées de la science, sur des sujets auxquels elle s'intéresse aussi, risque de tomber dans la naïveté de la non prise en compte de données factuelles qui posent question et délimitent le champ. Le plus grand risque est d'ignorer les données relatives au niveau d'analyse sub-personnel, c'est à dire relatives à des niveaux d'analyse dont le sujet ne peut faire l'expérience et sur lesquels il ne peut avoir d'intuition, pour la raison que ce niveau relève seulement de l'inférence, (par exemple le rôle du nez dans l'appréciation du goût, qui n'a été mis en évidence que par un dispositif expérimental supprimant le rôle du nez).

Un texte-résultat n'est donc pas autonome. Son utilisation référentielle renvoie à la couche méthodologique sous-jacente qui en a généré les résultats.

- Les textes-témoignages.

Sont des textes-témoignages, les récits, descriptions, transcriptions de séances cliniques, matériaux autobiographiques, exemples personnels dans le cours d'un texte-résultat. Ils constituent la transcription

directe, non médiatisée par une méthodologie disciplinaire, du discours d'un sujet. Ils peuvent être, aussi de façon méthodologiquement réglée, la première couche de résultats d'une recherche basée sur la dimension expérientielle. Dans ce cas, ils correspondent à ce que l'on a coutume d'appeler les données brutes : enregistrements d'entretien visant la description d'un vécu déterminé et transcription de ces verbalisations orales.

Dans de nombreuses disciplines, ce genre de documents est à la base de l'élaboration de textes-résultats : c'est le rôle des "informateurs" en ethnologie, c'est le matériel apporté par les transcriptions de séances de thérapie ou d'entretiens cliniques, c'est le rôle des témoignages dans le cadre légal ou dans certaines formes d'histoire. En ethnologie on a eu droit aussi au "vrai" journal de terrain, comme témoignage de la vie des ethnologues sur leur terrain de recherche. Concernant le sommeil, on a de nombreux matériaux, par exemple le recueil de réflexions et de témoignages de trente neurophysiologistes, psychiatres, thérapeutes, spécialistes des religions etc. Mais à nouveau la question de la référence à ces textes se trouve décalée vers l'amont, vers la production, vers la manière dont ils ont été générés : la spontanéité d'un témoignage n'est que le signe de sa sincérité, pas le critère unique de la valeur de ce qui est formulé, de sa précision, de son caractère plus ou moins complet. Avec les textes-résultats, nous disposons des critères de propriété méthodologique développés par chaque discipline scientifique. Avec les textes-témoignages, les outils critiques sont moins évidents, même s'ils paraissent tout aussi nécessaires. Par exemple, la référence directe aux matériaux de transcription issus de la clinique psychiatrique et psychothérapeutique pour soutenir des analyses phénoménologiques ne pose-t-elle pas problème ? Puis-nous exploiter ce matériau sans avoir un appareil critique sur sa valeur informative ? Est-ce que le fait qu'un malade l'a énoncé lui donne automatiquement un statut d'authenticité, de sincérité, de vérité ? Pour exploiter ces matériaux, jusqu'à quel point ai-je besoin d'avoir la compétence me permettant d'être critique par rapport à la méthodologie de celui qui l'a recueilli (du spécialiste de ce domaine) ? L'utilisation illustrative de matériaux bruts d'une discipline vers une autre ne pose-t-elle pas des problèmes méthodologiques délicats ?

Dans le cas d'une discipline s'intéressant aux vécus, nous avons impérativement besoin de critères permettant d'apprécier ce qui est formulé par rapport au vécu visé par la formulation.

1) Par exemple, il est intéressant d'essayer de définir des critères, permettant de repérer quel est le lien entre ce qui est dit et la référence vécue, ce que j'ai nommé "la position de parole". Un bon point de repère est de vérifier si la référence au vécu est singulière. En effet le vécu est nécessairement, en tant que moment réel incarné par un sujet réel, un vécu singulier, sinon ce n'est plus un vécu, mais une généralisation, un objet idéal. La verbalisation sur un vécu singulier et sur une classe de vécus ne va pas apporter la même information. Quand une personne décrit une classe de vécus, elle en extrait elle-même des "invariants", elle produit elle-même des généralisations qui sont l'expression de ses théories spontanées implicites. Au lieu d'être informé de son vécu, nous sommes informé de ce qu'elle pense, de ce qu'elle croie de ses vécus (et nous n'avons pas pour autant d'informations directes sur son vécu).

2) Même si le témoignage se rapporte à un vécu spécifié cela ne garantit pas qu'il soit formulé de façon descriptive, car il peut contenir une dominante de jugements, de commentaires, d'appréciation subjective, un luxe de détail sur le contexte et les circonstances et ne rien m'apprendre sur le vécu lui

même.

3) Et même s'il s'agit bien d'un témoignage relatif à un vécu spécifié, formulé sur le mode descriptif, relatif à la description de ce vécu en tant que tel, il peut être formulé à un degré de découpage tellement macroscopique que cela n'apporte que peu d'informations originales.

Un des cas les plus intéressants pour la phénoménologie est celui des exemples dont Husserl émaille ses textes. Je n'ai pas fait le travail d'analyse systématique des différents types d'exemplification, de leur rôle, de leur exploitation. D'autres que moi, plus experts de l'oeuvre husserlienne le feront peut-être un jour. Mais depuis le début de mes contacts avec son oeuvre, il m'a semblé qu'ils n'étaient pas toujours de vrais témoignages de vécus, ou peut-être qu'ils n'étaient pas réellement exploités comme témoignages, mais plutôt comme simple illustration (j'ai surtout en tête *Ideen I* et les *Leçons sur la conscience intime du temps*). On retrouve cette même fonction de simple point de départ illustratif dans les exemples de Desanti (1992), mais aussi dans le texte de Besnier (1993) sur le même thème. L'exemple est amorcé comme un moment vécu singulier (l'autobus qui passe) et disparaît, sans être vraiment travaillé, au profit d'un discours théorique dont on se demande s'il fallait citer un exemple pour se donner la possibilité (le droit) de le tenir. Par contre, le passage du texte (p. 347) dans lequel Besnier insiste sur la différence entre la présentification de l'objet du vécu et la présentification des vécus visant cet objet, me semble être un exemple limpide de référence à un vécu d'analyse (d'ailleurs ne se qualifie-t-il pas lui-même de psychologue phénoménologue à plusieurs reprises ?). Seul celui qui a pratiqué ce genre de référence est à même de distinguer entre ces différentes formes de présentification et d'en commenter la difficulté relative.

Est-ce que toute prise en compte sérieuse, du point de vue méthodologique, ne doit pas passer par la production d'un témoignage écrit, complet, pleinement élaboré ? Peut-on se donner des exemples simplement "de tête", peut-on les travailler, leur faire jouer un rôle dans l'analyse, sans les constituer comme texte ? Utiliser des informations issues des textes-témoignages impose d'élaborer une critique de la façon dont ils sont générés, du type de verbalisation qui les produit. Dans le cas de la référence aux vécus, nous avons besoin de développer les instruments méthodologiques proprement phénoménologiques pour évaluer l'intérêt, la portée, des textes-témoignages. L'action de se référer à un texte se décompose en activités distinctes suivant la nature de la visée. Le célèbre texte de Proust dans lequel il rapporte l'épisode de la madeleine a servi d'objet-texte à d'innombrables analyses littéraires et linguistiques. Il peut être envisagé comme texte-témoignage, très détaillé et très précisément technique sur la manière de se conduire soi-même en évocation une fois que le déclencheur sensoriel permettant l'accès à la mémoire concrète a joué son rôle. Certes le témoignage est rationalisé, en partie reconstruit (on connaît plusieurs versions de ce passage à travers l'étude de ses brouillons), mais même ainsi, il témoigne sinon du vécu lui-même, de notations qui ne peuvent être issues que du vécu. A un troisième point de vue il s'agit d'un texte-résultat dans lequel il disserte sur ses théories de la mémoire, se référant à l'exemple développé.

## **- Référence au pôle du réel: expérimenter et expérencier :**

Donner la prééminence au pôle du réel, c'est se référer à des faits. La distinction première s'opère entre le point de vue en troisième personne et le point de vue en première personne. Cela recoupe dans la pratique scientifique la différence entre expérimenter (c'est le chercheur qui construit un dispositif expérimental, il est expérimentateur, il conduit des expériences, il est absent de son dispositif en tant que personne (c'est généralement sa croyance) et expérencier : le fait de porter son attention sur le vécu, sur l'expérience subjective, sur ce à quoi peut accéder le sujet de son expérience au moment même, ou après l'avoir expérencié. Cette distinction ne repose pas sur le type d'objet de recherche, mais sur le type de visée ou de méthodologie mise en oeuvre par le chercheur (c'est vrai que cela circonscrit le type d'objet de recherche qu'il peut se donner).

La psycho-phénoménologie vise son objet depuis le point de vue en première personne, mais avec un complément de ressources lié au recueil d'information en seconde personne.

Dans le point de vue en première personne, chercheur et témoin intime se confondent. Le point de vue en seconde personne repose sur la possibilité de recueillir, par le moyen des verbalisations, le point de vue en première personne d'un autre que moi, d'un autre que le chercheur.. Nous pouvons alors comparer nos descriptions, et rentrons dans la possibilité d'une validation, confrontation, inter-subjective. Il peut aussi n'être qu'un informateur qui accepte de décrire et partager son expérience subjective.

Dans le point de vue en première personne, je distingue entre la visée de l'acte réfléchi et la visée de l'acte réfléchissant. L'accès au vécu repose principalement sur la mise en oeuvre de l'activité réfléchissante, car nous n'avons une conscience réfléchie de notre vécu qu'intermittente et partielle. Notre vécu existe en acte. Il est largement pré- réfléchi. Il n'est pas nécessaire pour agir de mobiliser auparavant la conscience réfléchie. Le vécu est, pour une large part, à la fois transparent pour celui qui le vit et opaque, dans un premier temps, à celui qui cherche à en opérer le réfléchissement. En conséquence, accéder à son vécu suppose une prise de conscience dans le geste intérieur de l'acte réfléchissant.

Accéder à ce vécu, et plus encore, le décrire une fois le réfléchissement opéré sont des activités expertes, difficiles, demandant un apprentissage, un exercice assidu pour leur donner précision et stabilité. Autrement dit, il faut accepter cette rupture épistémologique narcissiquement très brutale : ce qui m'est le plus intime dans l'acte même de le vivre, ne m'est pas donné comme connaissance, ni immédiatement (il faut l'élaborer), ni spontanément (il faut apprendre ce geste intérieur), ni facilement (il faut s'y exercer, et souvent le vécu se dérobe à mes tentatives maladroites pour le réfléchir).

Un domaine de la pratique dans lequel cette donnée est bien apparente est celui de la cure psychothérapeutique : une partie importante du temps de travail est consacrée à apprendre au patient à se

rapporter avec précision à son monde intérieur, à construire et à perfectionner les gestes mentaux par lesquels il prend connaissance de ses émotions, de ses pensées, de ses pensées secondaires (celles qui passent en filant en dessous les pensées principales et qui contiennent souvent l'expression des réticences, des refus, des résistances), il apprend à lâcher prise pour laisser se faire les associations libres et les exprimer sans censure. Autre exemple : dans le domaine de l'analyse de pratique, de l'analyse des difficultés d'apprentissage on va rencontrer ce problème de façon massive : l'absence de compétence spontanée, immédiate, à se rapporter de façon précise, détaillée à sa propre expérience. Dans ces applications on peut pallier au déficit d'expertise du patient, du professionnel et de l'élève, par un supplément d'expertise du psychothérapeute ou du formateur qui apprennent des techniques d'interview qui assurent une médiation en guidant l'accès à l'expérience subjective, ainsi qu'à son expression. Il est possible sur une plus longue durée (deux à trois ans au minimum dans la plupart des cas) d'apprendre à l'autre à développer ces gestes mentaux de façon autonome. Cela revient à développer une compétence d'auto-médiation : apprendre à se traiter soi-même comme un autre, et le faire aussi bien qu'un autre saurait le faire pour moi.

Le vécu n'est pas automatiquement conscientisé, il est seulement conscientisable. Le rendre conscientisable suppose une expertise apprise et/ou une médiation non moins experte.

Ce caractère conscientisable accentue l'importance de la **méthodologie d'accès au vécu**.

Si le vécu ne m'est pas donné immédiatement, aisément, alors quelles sont les conditions d'accès à ma propre expérience ? Méthodologiquement, ces conditions ne vont pas se présenter d'elles-mêmes, il faudra les créer, les décider, toutes sortes de choix sont à opérer. Avec cette multiplicité de choix apparaissent de manière concomitante des risques de confusion, je vais m'appuyer sur la présentation de ces différents risques pour développer quelques points importants. Cette manière de procéder n'exclue pas la nécessité de décrire intrinsèquement l'activité réfléchissante qui est ainsi mobilisée, les différentes médiation possibles pour en faciliter l'effectuation, tous aspects que j'ai développés par ailleurs seul ou en collaboration. L'avantage de décrire les risques de confusion est de faire apparaître peut-être plus aisément les points méthodologiques que l'on pourrait croire comme allant de soi et qui dans la pratique présentent de réelles difficultés.

risque 1 : confusion dans le geste d'accès, non distinction entre comprendre et expérimenter .

Dans le geste de se référer à son vécu, le risque majeur est de confondre le savoir (réfléchi) que j'ai sur mon expérience et l'accès intime (réfléchissant) à cette expérience dans un authentique point de vue en première personne. Il est très facile pour la pensée de prélever un petit bout d'expérience et de construire intellectuellement des extrapolations, des commentaires, des imaginations sur ce que cela peut ou doit être. Et tout cela sans prendre conscience du glissement de rapport référentiel. Ce dérapage suppose, pour être limité, (l'éviter totalement me paraît impossible) une grande qualité d'attention à l'exercice de sa propre activité cognitive, pour identifier par exemple les moments où j'arrête de me référer au vécu pour lui substituer l'idée, le savoir, le préjugé de ce vécu. Il ne s'agit pas d'une question de morale mais

de compétence et d'exercice. Celui qui dessine une table, spontanément la dessine telle qu'il sait qu'elle est : rectangulaire. En fait, il doit apprendre à voir la table telle qu'elle apparaît, avec les lignes de fuites qui guident la détermination du parallélogramme déformé qui correspond à ce que l'on voit vraiment. La perception des valeurs des couleurs, en particulier de la couleur des ombres, est le produit d'un apprentissage expert. Ces exemples pour dire que la perception, la description de notre propre expérience présente des difficultés analogues et même pires, puisque les moyens de contrôle sont plus indirects, du fait qu'ils portent sur une réalité inobservable en extériorité et qui reste donc privée.

C'est, par exemple, ce qui motive ma résistance à admettre que la perception par esquisse, qui caractérise l'analyse de la perception visuelle selon Husserl, soit si simple et évidente à identifier dans le vécu d'une perception.

Je crois que les difficultés à en faire l'expérience sont gravement sous-estimées.

- Difficultés qui tiennent :

1) A la nécessité de constituer au préalable une capacité à opérer le réfléchissement d'un acte perceptif, du moment d'un acte perceptif. L'analyse déjà réalisée de la mise en oeuvre de l'acte réfléchissant devrait pourtant alerter sur les difficultés à opérer ces deux renversements, le problème de lâcher prise qu'il suppose résolu.

2) Et corrélativement à l'absence d'appréciation, à l'absence de conscience du fait que je ne dispose pas de cette capacité au départ, qu'il faut que je l'élabore et que je l'exerce. Pourquoi serais-je en projet d'apprendre une compétence dont je ne crois pas qu'elle me manque ? Mais que faudrait-il pour que je découvre qu'elle ne fait pas partie de mes savoirs-faire existants ? L'expérientiel peut-être ?

3) A l'obstacle que constitue le fait que je comprenne immédiatement l'idée selon laquelle je ne vois pas tout l'objet simultanément et que nécessairement ce n'est qu'une partie qui en est à chaque moment perceptible, à la fois parce que cela nécessiterait que je tourne autour de l'objet, ou que je le fasse tourner devant moi, et aussi parce qu'il y a vision binoculaire différente, qui doit se coordonner, et modification des positions de ma tête, des conditions d'éclairage, qui font que le spectacle perceptif ne reste pas constant. C'est relativement facile à comprendre, et c'est d'une nécessité logique triviale.

. Le risque, c'est que j'acquiesce à **votre** idée d'esquisse sans expérencier pour autant le caractère d'esquisse de **ma** perception.

. Le risque, c'est que je l'admette **intellectuellement** sans chercher à le vérifier dans **mon expérience** de la perception.

. Le risque, c'est que s'agissant d'une idée, d'un concept, d'une information qui **se rapporte thématiquement à l'expérience**, je **croie en avoir fait l'expérience** ! Comme si parler d'expérience donnait l'expérience de l'expérience dont on parle ! Alors que la seule expérience que je fais est celle de

parler du thème de l'expérience.

4) à la finesse des critères qui me permettraient de distinguer entre compréhension intellectuelle et réflexion d'une expérience (l'expérience elle-même, je la fais en permanence de manière pré-réfléchie !).

Critères externes douteux : ce n'est pas parce qu'une personne approuve chaleureusement ce que j'ai dit qu'elle en a fait l'expérience, certains signes non verbaux (illumination du visage, sourire, balancement de la tête) peuvent corroborer le fait que l'expérience a été faite (la découverte expérientielle est toujours un choc cognitif, elle laisse apparaître des signes de la prise de conscience). Il est quelque fois possible de distinguer des indicateurs linguistiques, des formes de narration qui peuvent corroborer le fait de l'expérience.

Critères internes (comment je reconnais pour moi-même que c'est une expérience et non pas une simple compréhension intellectuelle) : la capacité de prendre en compte des critères internes suppose le problème résolu. Celui qui sait les identifier pour lui-même a déjà la compétence pour pratiquer l'acte réfléchissant, a déjà l'expérience de l'acte réfléchissant, sait déjà ce que c'est que d'expérencier comme manière de se référer ! Les distinctions, les critères, l'énoncé des risques de confusion pour mettre en oeuvre un acte réfléchissant méthodologiquement réglé, suppose la maîtrise de cette méthodologie elle-même à un degré minimum. Le fait de cheminer se confond avec la création du chemin. En la matière le scepticisme méthodologique confond l'absence de chemin et l'impossibilité ou la possibilité d'en prendre un en le créant.

Comprendre intellectuellement et expérencier sont deux choses différentes, qui peuvent s'assister et se compléter. Et comme le précise Piguet, 4447 : " première règle du réalisme : primat du réel sur la pensée ; seconde : principe de l'illégitimité du passage de la pensée à la réalité : l'existence effective de la reconnaissance du réel ne permet pas d'induire l'existence réelle de ce réel dans la logique du réalisme". Au sens de cet auteur, la compréhension d'un phénomène ne garantit pas que ce phénomène existe.

Or l'acte de réflexion de ma perception ne m'informe que pour autant que je l'accomplis (que je l'accomplisse moi-même ! si j'ose encore insister sur le fait que je suis le seul à pouvoir accomplir ma propre expérience, à condition que je le fasse !).

risque 2 : ne pas viser le vécu en tant que singulier, mais en tant que général.

Outre la différence entre comprendre, avoir un savoir sur mon expérience et l'expérencier, donc sur l'acte selon lequel je me réfère à un objet de recherche (un aspect, un moment, un type d'expérience subjective) il est important de discuter de la délimitation ou des modes de délimitation de l'objet visé.

Le vécu est singulier, sinon quoi ?

L'essentiel, de mon point de vue, est le fait que si l'on vise le vécu (ou toute facette ne s'incarnant que dans un vécu), comment peut-on le viser autrement que dans la visée du singulier. Un vécu qui n'est pas un moment singulier de la vie d'une personne déterminée, n'est plus un vécu ! Il est un genre, une classe de vécus, une généralité de vécus, mais il a changé de statut, il n'est plus vécu, il est pensée sur un (des) vécus.

L'enjeu est la qualité, la précision, des informations que le sujet peut se donner à lui-même quant à sa propre expérience. La démarche consiste, en quelque sorte, à revenir au point de départ de toute abstraction possible relativement à l'expérience subjective, donc à créer les conditions pour accéder à une reconnaissance la plus originelle possible. Ce ne peut être qu'une direction de travail tangentielle, puisqu'il est impossible de suspendre les horizons pré-réfléchis nécessairement présents. La tentative est de revenir aux conditions d'un accès, puis d'une description, qui minimisent les risques de généralisations a priori, qui essaient d'éviter que l'on recueille non pas une description, mais les théories naïves (ou savantes) du sujet.

En présentant cette nécessité du singulier j'ai plaidé pour une option méthodologique. Dans l'incarnation de la pratique de recherche il faut renverser le discours et se demander comment dans l'expérience intime de l'accès aperceptif à mon expérience je puis identifier des indicateurs, des critères de vivacité de la présentification, d'indexation temporelle singulière.

risque 3 : dans le cas où je suis en accès a posteriori à l'expérience : confondre le souvenir d'une expérience et la présentification d'une expérience passée.

Dans tout ce que je viens d'écrire, je n'ai pas distingué entre accès dans le présent et accès rétrospectif. Ou plutôt j'ai implicitement privilégié la dimension du présent, en particulier en analysant ce qui me paraissait constituer le risque majeur : confondre le "comprendre" et l'"expérencier", sachant que le premier n'implique pas nécessairement le second, que le second n'implique pas nécessairement le premier, mais que les deux ensembles sont possibles.

Dans le cadre d'un accès rétrospectif, il me semble qu'il y a le risque de confondre un accès négligeant à des bribes d'expériences passées que j'évoque par flashes rapides, peu approfondis, et le fait d'évoquer de façon vivace, jusqu'à la présentifier fortement, une expérience passée. Je suis en train de me livrer par exemple à l'analyse de matériaux me permettant de classer les différentes manières de me référer à des matériaux pour une analyse (situation actuelle de celui qui écrit), référer avec soin à des expériences passées singulières me demande un effort et une attention qui ne va pas de soi. J'ai assez facilement tendance à compléter quelques souvenirs imprécis de reconstruction qui assurent une systématisation satisfaisante pour mes critères habituels d'écritures. L'absence de référence expérientielles rétrospectives soignées (au sens de présentifiées avec netteté et pleinement thématisées) fait que je me laisse glisser facilement dans la systématisation et que je passe sans même m'en rendre compte dans la polarité du réfléchi (et non plus du réfléchissant). Bien sûr qu'à certains moments, ce va et vient est légitime. Bien sûr aussi qu'aucune thématisation expérientielle ne se fait à l'écart de mes cadres conceptuels conscients, pré conscients, non conscients.

Il me semble que l'enjeu est de distinguer la dimension descriptive, constitutive des matériaux entrant dans l'analyse et la dimension d'interprétation, de synthèse, de rapprochement. Non pas qu'on puisse les distinguer formellement (comme si toute description ne comportait pas déjà des éléments formels qui l'organisent et la rendent possible) mais que l'on puisse mettre en oeuvre une tendance à privilégier la description, un projet d'accueillir. Non pas faire comme s'il existait un réel que l'on va d'abord décrire, mais un essai de partir plutôt de l'accueil de ce réel (dans l'esprit de ce qu'écrit Piguet à propos du renversement sémantique, c'est à dire dans son langage, du renversement de ce qui détermine le sens des mots qui vont être utilisés pour élaborer une connaissance du singulier). Une citation de S. Weil (1977), me semble illustrer assez bien cette visée : "*La pensée doit être, à toutes les pensées particulières et déjà formées, comme un homme sur une montagne qui, regardant devant lui, aperçoit en même temps sous lui, mais sans les regarder, beaucoup de forêts et de plaines. Et surtout la pensée doit être vide, en attente, ne rien chercher, mais être prête à recevoir dans sa vérité nue l'objet qui va y pénétrer*" p 92.

risque 4 : l'absence d'une pleine thématization de l'expérience, occulte l'imprécision de l'exploitation des exemples et nous laisse en deçà de la rupture épistémologique.

La question de l'accès à l'expérience subjective pose de nombreux problèmes méthodologiques. Une fois surmontés, apparaissent ceux relatifs à l'exploitation de cet accès dans le cadre de la recherche. Cet accès peut me permettre de présentifier mon vécu avec une telle évidence que je suis sûr de ce à quoi j'accède. Mais son utilisation sous forme d'évocation me semble particulièrement imparfaite du point de vue de la méthodologie de référence à des exemples. La longue et difficile expérience des psychologues en la matière montre que la déformation du souvenir est très rapide et imperceptible. Il est peut-être possible à chaque nouvelle session de travail représentifier l'expérience de référence. Mais il me semble important pour la clarté méthodologique de produire une thématization de ce vécu.

Là encore, si je le thématise (si je le mets en mots) vais-je le faire comme un acte plein, à part entière ? Je me mets en projet et je réalise au mieux une description de mon vécu (avec l'aide d'une médiation ou pas). Ou comme un acte partiel, incomplet, qui me servira juste à exemplifier certains points de mon analyse.

Produire un acte de thématization plein alourdi la démarche du chercheur, décuple le temps nécessaire à la constitution de matériaux de référence. C'est un inconvénient important propre à décourager. En même temps, cet acte de description plein offre la possibilité de continuer dans le temps à se référer à son expérience sur le mode de l'extériorité et de vérifier que ce que le chercheur interprète ou analyse est bien contenu dans sa description. La constitution d'une description pleine crée une résistance salutaire à l'assimilation trop rapide d'un exemple à une idée théorique. Dans l'esprit d'une validation intersubjective de ses propos, une telle description pleine offre la possibilité d'être comparée avec d'autres descriptions, et de repérer où il y a divergence.

L'idée d'une description pleine ne doit pas être prise comme une norme statique, absolue. Les propriétés d'une telle description seront fonction de l'objectif de la recherche, des thèmes qui seront privilégiés. Plus, on peut convenir dès maintenant que les propriétés d'une description pleine qui serait

méthodologiquement adéquate à la réalisation d'une recherche sont encore elles-mêmes à préciser. A nouveau nous ne pouvons que reconnaître la nécessité de suivre une logique d'amorçage.

De plus, le fait même de produire une description génère un approfondissement de l'accès à l'expérience, fait apparaître des plans de descriptions différents, attire l'attention sur l'implicite, contenu à un niveau de fragmentation de la description. Peut être est-il intéressant de suivre la comparaison entre description et dessin d'après modèle. On peut avoir un objet devant les yeux, savoir le reconnaître sans hésitation et ne pas savoir comment il est fait. Dans un travail de dessin, on le découvre dans ses proportions, dans le tracé de ses lignes, le détail de leur agencement, ses textures différentes, ses valeurs d'ombres, les différentes réflexions de ses surfaces. Le fait d'en reproduire le détail, le donne à voir et fait découvrir ce qui n'était pas vu quoique présent dans le champ visuel. Viollet-le-duc dans son livre admirable "Histoire d'un dessinateur" nous donne des descriptions très intéressantes de ces étapes de découverte de l'objet. La description d'un vécu suivant sa temporalité qualitative, le fait découvrir de même. La médiation d'un intervieweur permet plus facilement de détecter les implicites liés au manque de détails, à l'absence d'une étape qui n'est pas renseignée. Mais à la différence du dessin, où coexistent l'épure et son modèle à partir duquel la comparaison peut se faire (et encore pour un oeil expert, même les artistes ont besoin d'artifices pour aider à cette comparaison : tenir le dessin à l'envers, le regarder dans une glace etc.), dans le cas de la description d'un vécu, la comparaison ne peut se faire qu'en essayant de renouveler, de raviver, la présentification. Le modèle n'est pas stable, il a la permanence de mon attention et de ma capacité à l'évoquer. Globalement la description, comme le dessin ou encore le fait de savoir solfier un morceau de musique, introduisent la structuration de la discrétisation du continu. Ils aident à passer d'un tout donné de façon spontanée à une suite discrète d'éléments verbalisés, organisés par la temporalité.

Dans le cadre de la recherche psycho-phénoménologique, je plaide fortement pour le développement d'une description pleine des vécus de référence.

On l'aura compris, l'enjeu le plus important de cette présentation est le développement de la référence au pôle expérientiel. Développement, où les questions méthodologiques sont centrales -pour l'instant- puisque nous sommes dans une logique d'amorçage.

En ce qui concerne le pôle expérientiel, une fois les questions d'accès posées, la question dominante concerne le thème de la description, puisqu'il y a bien recherche d'une mise en mots de ce à quoi nous accédons de notre expérience subjective. Mais précisément, cette question de la description touche immédiatement aux questions de segmentations de l'unité du vécu dont nous opérons le réfléchissement. Toutes sortes de critères de segmentation nous envahissent d'office : les objets, les lieux, tout ce qui se discrétise de façon naïvement évidente dans les objets du monde, la temporalisation du "et ensuite" peut masquer le point où j'ai fractionné les épisodes. Le langage utilisé opère de lui même des distinctions, des clivages, des séparations, des morcellements dont je ne suis pas maître dans un premier temps. La dénomination des unités dans laquelle la description se pratique pose de redoutables problèmes : soit qu'elle importe des propriétés liées au langage et ne recoupant pas le vécu, soit que l'on soit arrêté par l'absence de catégories pour penser la fragmentation d'un acte, d'une propriété vécue comme un tout insécable. Les questions que posent la pratique de la description, l'élaboration de catégories descriptives, l'invention de vocabulaires descriptifs ou de procédés de substitution me paraissent les questions qui

sont maintenant les plus urgentes à élaborer.

Éléments pour une conclusion.

La référence sur le mode du texte-objet ne relève de la psycho-phénoménologie que pour autant qu'elle en constitue une étape, sinon ce mode renvoie à l'histoire de la philosophie ou de façon générale à une discipline herméneutique. Se référer à des textes-résultats me semble inévitable si l'analyse phénoménologique ne veut pas rester étrangère aussi bien aux sciences naturelles et mathématiques actuelles, qu'aux travaux de recherche philosophique. Réciproquement, un psychologue ou un neurophysiologiste intéressé par la référence à l'expérience subjective ne saurait ignorer Husserl, Sartre, Merleau-Ponty, Henry etc. Et j'en déduis tout l'intérêt de constituer des équipes de recherches pluri disciplinaires.

Cependant tabler uniquement sur des textes-résultats me semblent cantonner le chercheur dans une position d'élaboration réflexive et privilégier le pôle idéal sur le pôle expérientiel. Or, c'est un des points les plus délicats à clarifier dans l'articulation méthodologie / domaine disciplinaire pour la phénoménologie et la psycho-phénoménologie. D'une part, la psycho-phénoménologie en tant que discipline empirique liée au point de vue en première personne, vise l'accès aux vécus réels et en sollicite la description et provisoirement, il y a un déficit de ce genre de donnée, un déficit quant à la formalisation d'une méthodologie permettant d'y accéder et de les décrire. D'autre part la phénoménologie transcendantale, et dans une mesure moindre la psychologie intentionnelle ou psychologie pure ou encore psychologie phénoménologique dans les sens où Husserl a utilisé ces appellations, me semblent être ancrées dans le pôle idéal de façon dominante. La démarcation pourrait être simple d'un point de vue principiel, mais dès que la psychologie intentionnelle vise un objet portant le même nom que celui que lui attribue la psycho-phénoménologie, la divergence du poids des polarités idéelles / expérientielles conduit à des analyses différentes, là où peut-être il faudrait aller vers une co-émergence. Même la phénoménologie transcendantale ne me paraît pas épargnée par cette tension entre pôle idéal et pôle expérientiel. Seule une analyse descriptive des pratiques de recherches (réelles, effectivement vécues par un philosophe ou un psychologue à un moment de sa vie) appartenant à ces différentes disciplines permettra de distinguer ce qui est de l'ordre des principes de ce qui est de l'ordre de l'effectuation.

Il me semble que souvent dans les séminaires la référence aux exemples sur lesquels on s'appuie est opérée avec une précision faible, qui peut faire illusion sur leur valeur référentielle, et donc sur la valeur des arguments qui les exploitent. Il y a une nécessité de faire une référence pleine aux exemples, et donc en amont une pratique descriptive pleine. Mon intention, n'est pas de promouvoir une norme ou un "méthodologiquement correct". Mais plutôt de chercher à convaincre de la nécessité de clarifier et de modifier les pratiques méthodologiques, afin de faire apparaître plus nettement la rupture épistémologique que suppose l'analyse des vécus. Il y a une confusion toujours potentiellement agissante entre la familiarité que nous avons avec notre vécu, et l'expertise qu'il faut déployer pour y accéder, pour

en faire des descriptions permettant de s'y référer de manière précise et détaillée. Peut être aucune autre discipline n'a autant de difficulté à adopter une attitude experte vis à vis de son objet, parce qu'il y en a peu qui nous soient aussi intimement évident que l'expérience subjective.

Bachelor A., Joshi P., (1986), La méthode phénoménologique de recherche en psychologie. Les Presses de l'Université Laval, Québec.

Davis, R.D., Braun, E.M., (1994), Le don de dyslexie, (Paris, La Méridienne).

Foulquié, P., Deledalle, G., (1951), La psychologie contemporaine, (Paris, PUF).

Grandin, T., (1997), Penser en images et autres témoignages sur l'autisme, (Paris, Editions Odile Jacob).

Gurwitsch A., 1957, Théorie du champ de conscience. Desclée de Brouwer, Paris.

Gusdorf G., 1951, Mémoire et personne(2), P.U.F., Paris.

Gusdorf G., 1991, Auto-bio-graphie, Jacob O., Paris.

Gusdorf G., 1991, Les écriture du moi, Jacob O., Paris.

Giorgi A., (Ed) 1985, Phenomenology and psychological research. Duquesne University Press, pittsburgh, US.

Giorgi A., Barton A., Maes C., 1983, Duquesne studies in Phenomenological Psychology vol IV. Duquesne University Press, Pittsburgh.

Giorgi A., Knowles R., Smith D. L., 1979, Duquesne studies in Phenomenological Psychology vol III. Duquesne University Press, Pittsburgh.

Husserl, E., (1993), *Idées directrices pour une phénoménologie et une phénoménologie pures. Livre troisième : La phénoménologie et les fondements des sciences.* (Paris, PUF).

Ihde D. et Silverman H.J. (eds), 1985, Descriptions. State University of New York Press, Albany.

Karlson G., 1993, Psychological Research from a Phenomenological perspective. Almquist & Wiskell International, Stockholm.

Kruger, D., (1979), An introduction to phenomenological psychology. Duquesne University Press, Pittsburgh.

Naudin, J., (1997), Phénoménologie et psychiatrie, Les voix et la chose, (Toulouse, Presses Universitaire du Milail).

Ricoeur, P., (1995), Réflexion faite, Autobiographie intellectuelle, (Paris, Editions Esprit).

Shear, J., (1996), The hard problem : closing the Empirical Gap, *Journal of Consciousness Studies*, 3,1,54-68.

Straus, E., (1966), *Phenomenological Psychology*, New York, Basic Books

Van Manen M.,(1990), *Researching lived experience.*( Ontario, The Althouse Press).